

# PATRIOTISME ET BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE NOIRE À LA LUMIÈRE D'UNE LECTURE DE MONTESQUIEU

**Drissa Jack YEO, Doctorant**

Université Alassane Ouattara / Côte d'Ivoire

## RÉSUMÉ

La bonne gouvernance est actuellement pour bon nombre d'africains et des partenaires internationaux la seule condition pour l'Afrique noire d'accéder au bonheur politique, économique et social. Son application peut aider les pays d'Afrique noire à renouer avec les principes démocratiques, à promouvoir l'État de droit, à lutter contre la corruption, le respect des droits de l'homme, la réduction des inégalités économique et sociale gage de justice sociale. Malheureusement, la bonne gestion politique dans les États d'Afrique noire censée garantir le bien-être politique et social a perdu son sens réel dans les discours publics et privés. Le banditisme des dirigeants africains dans les pays d'Afrique noire à travers le tripatouillage constitutionnel, les coups d'État militaires, sans omettre la violation massive des droits de l'homme montre que la bonne gouvernance est une vue d'esprit. Cette déchéance de la gouvernance dans les pays d'Afrique noire se perçoit à partir d'une lecture de Montesquieu. La bonne gouvernance peut être appliquée si les africains noirs affichent la volonté de fonder le patriotisme sur la vertu politique.

**Mots-clés** : Afrique noire - bonne gouvernance - droits de l'homme - État de droit- justice sociale - patriotisme - vertu politique - tripatouillage constitutionnel.

## ABSTRACT

Good governance is currently for many Africans and international partners the only condition for black Africa to achieve political, economic and social happiness. Its application can help the countries of black Africa to reconnect with democratic principles, promote the rule of law, fight against corruption, respect for human rights, the reduction of economic and social inequalities, a guarantee of justice. social. Unfortunately, good political management in black African states meant to guarantee political and social well-being has lost its real meaning in public and private discourse. The banditry of African leaders in the countries of black Africa through constitutional tampering, military coups, not to mention the massive violation of human rights shows that good governance is a view. This decline in governance in the countries of black Africa can be seen from a reading of Montesquieu. Good governance can be applied if black Africans display the will to base patriotism on political virtue.

**Keywords:** Black Africa - good governance - human rights - rule of law - social justice - patriotism - political virtue - constitutional tampering.

## INTRODUCTION

La libération des pays d'Afrique noire de l'emprise coloniale fut la somme de plusieurs faits et événements parmi lesquels l'on peut citer le patriotisme des noirs qualifié comme « patriotisme de circonstance [par son improvisation devant les dangers du fait colonial] » (K. Yao-Edmond, 2007, p. 57). Le patriotisme de circonstance qui a permis aux pays d'Afrique noire d'accéder à l'indépendance leur donnait aussi la responsabilité de faire preuve d'une bonne gestion de leur patrie. Mais le rêve de l'autonomie et de la bonne gouvernance se sont vite écroulés pour faire place à la mauvaise gestion du pouvoir politique à travers les détournements de fonds publics, les coups d'État militaires, la crise identitaire et la violation massive des droits de l'homme avec pour corollaire la séquestration ou l'emprisonnement des opposants politique. L'échec de la bonne gouvernance en Afrique noire se justifie par l'indifférence des gouvernants et gouvernés face au patriotisme vertueux qui exige « l'amour pour la patrie, du renoncement à soi-même, du sacrifice de ses plus chers intérêts [et du] désir de rendre à sa patrie de plus grands services que les autres citoyens » (Montesquieu, 2013, p. 115).

La question de la bonne gouvernance dans les pays d'Afrique noire à travers l'essor et le développement du patriotisme vrai suscite une interrogation. Ainsi, le problème qui se dégage est le suivant : Le patriotisme conduit-il à la bonne gestion de la patrie ? Autrement dit, l'amour de la patrie favorise-t-il les valeurs de la bonne gouvernance ? L'analyse du présent problème appelle à répondre aux différentes interrogations suivantes pour orienter la recherche : Quelles sont les valeurs qui fondent le patriotisme chez Montesquieu ? La perversion du patriotisme dans les pays d'Afrique noire n'est-elle pas à l'origine de la mauvaise gouvernance ? L'idéal patriotisme de Montesquieu n'est-il pas la condition de la bonne gouvernance et du développement des pays de l'Afrique subsaharienne ?

L'objectif recherché dans ce travail est de parvenir à la bonne gouvernance et au progrès des États d'Afrique noire par la médiation des valeurs patriotiques. Le développement des États de l'Afrique noire n'est possible qu'à la seule condition que les noirs prennent conscience du patriotisme vertueux.

Pour justifier la présente thèse, nous nous sommes appuyés sur les méthodes analytique et critique. La première méthode consistera à analyser la question du patriotisme chez Montesquieu pour appréhender les valeurs patriotiques. La deuxième critiquera la pratique du patriotisme en Afrique noire dans le but d'accéder au développement.

## 1. LES VALEURS À L'ORIGINE DU PATRIOTISME CHEZ MONTESQUIEU

Chez Montesquieu, le patriotisme est basé sur la vertu politique. La vertu politique a pour vertus secondaires l'amour patriotique, l'égalité, la frugalité et le don de soi. Parmi les vertus secondaires, la plus importante est l'amour, dans la mesure où elle englobe les autres vertus. L'amour patriotique recommande au patriote son affection pour la patrie à travers le don de soi. La vertu politique sera la première valeur à être analysée.

### 1.1 La vertu politique comme amour de la patrie

Dès le début de son ouvrage, Montesquieu fait une grande précision sur la vertu politique. Il parvient à définir la vertu politique tout en la distinguant des autres valeurs vertueuses.

Pour l'intelligence des quatre premiers livres de cet ouvrage, il faut observer ce que j'appelle la vertu dans la république est l'amour de la patrie, c'est-à-dire l'amour de l'égalité. Ce n'est point une vertu morale, ni une vertu chrétienne; c'est la vertu politique; et celle-ci est le ressort qui fait mouvoir le gouvernement républicain, comme l'honneur est le ressort qui fait mouvoir la monarchie. J'ai donc appelé vertu politique l'amour de la patrie et de l'égalité. J'ai eu des idées nouvelles; il a bien fallu trouver de nouveaux mots, ou donner aux anciens de nouvelles acceptions. Ceux qui n'ont pas compris ceci m'ont fait dire des choses absurdes, et qui seraient révoltantes dans tous les pays du monde, parce que, dans tous les pays du monde, on veut de la morale (Montesquieu, 2013, p. 26).

À travers cette affirmation, nous reconnaissons que la vertu politique est tout d'abord le principe de la république démocratique avant d'être la valeur principale qui fonde le patriotisme. Au livre cinquième, précisément au chapitre II intitulé « Ce que c'est que la vertu dans l'état politique » Montesquieu donne plus de détails sur la vertu politique en la concevant comme un « sentiment » (Montesquieu, 2013, p.114) d'affection qu'on a pour la « république » (Montesquieu, 2013, p. 114). Le mot république que Montesquieu utilise ici provient de la lecture de l'ouvrage *La république* du philosophe romain Cicéron. La république en latin s'appelle Res-pública qui laisse signifier la chose publique ou commune. Mais, avec Montesquieu, la république en plus d'être la chose commune fait aussi allusion à la patrie. Elle demande que nous l'aimions au « suprême degré » (V. Jankélévitch, 1986, p. 87). Autrement dit, il s'agit de l'aimer au plus profond de notre être à l'image de « l'amour passionné du père pour son fils » (A. Comte-Sponville, 1995, p. 324). C'est un amour « désintéressé et inconditionnel » (H. Drei, 1998, p.169). Sans cet amour manifeste des citoyens envers la patrie, elle connaît son déclin. La patrie ne tient qu'à la vertu politique des citoyens. L'indifférence des citoyens à l'égard de la vertu politique est une démission envers la patrie. Les vices relatifs à la mauvaise gouvernance détruisent la patrie. Ainsi, la patrie a besoin de l'amour sincère et de l'honnêteté des citoyens. L'amour de la patrie appelle à un don de soi, une vie modérée ou frugale et à l'égalité entre les citoyens.

## **1.2. L'amour de la patrie : un appel au don de soi, à la frugalité et à l'égalité**

L'amour pour la patrie recommande la vertu du don de soi. Il s'agit pour le patriote d'être entièrement à sa disposition. Le patriote devrait se consacrer corps et âme à prendre soin d'elle. Donner le meilleur de soi-même est ce que la patrie attend de lui. Ce don de soi à la patrie doit être indéfectible, même dans les moments sombres de son histoire. Ce fut pareil cas chez les anciens (l'homme antique). L'amour pour la patrie les amenait à sacrifier leur propre vie au profit de celle-ci. Tout citoyen « est obligé de mourir pour sa patrie » (Montesquieu, 2014, p. 635). « Nous devons savoir mourir, nous devons nous donner à elle tout entiers, tout ce qui est de nous lui appartient, il faut tout lui sacrifier » (Cicéron, 1994, p. 132). Le sacrifice ou le don de soi du patriote ne doit pas conduire la patrie vers des lendemains incertains à savoir les crises identitaires que connaît l'Afrique noire. Il doit être dans l'intérêt de la patrie.

Le don de soi n'est possible à la seule condition que le patriote mène une vie modérée ou frugale axée sur les biens de première nécessité. Ces biens sont suffisants pour qu'il se consacre entièrement à prendre soin de la patrie. Le superflu est à éviter dans la mesure où il finit par corrompre le patriote en lui faisant oublier le sens de l'intérêt général. Pour pallier à cela, le superflu doit être octroyé aux défavorisés et aux plus démunis afin qu'ils bénéficient des avantages de la patrie.

En outre, le patriote est invité à privilégier l'égalité entre les citoyens de la patrie. « L'égalité borne l'ambition au seul désir, au seul bonheur de rendre à sa patrie de plus grands services que les autres citoyens. Ils ne peuvent pas lui rendre tous des services égaux; mais ils doivent tous également lui en rendre. En naissant, on contracte envers elle une dette immense dont on ne peut jamais s'acquitter » (Montesquieu, 2013, p. 115). L'égalité est la valeur patriotique qui aide les citoyens à se soucier de la bonne gouvernance de la patrie. Elle permet d'éviter la discrimination négative des citoyens basée sur l'ethnie ou de partis politiques, sachant que cela peut conduire les citoyens à se regarder en chien de faïence. Cette pratique serait contraire aux vertus patriotiques du patriote à savoir celles de promouvoir l'égalité, l'unité nationale et la cohésion sociale. Ces valeurs vertueuses qui fondent le patriotisme chez Montesquieu existent-elles réellement chez les patriotes africains ? N'assistons-nous pas à un patriotisme pervers basé sur l'égoïsme de la mauvaise gestion politique ?

## **2. La perversion du patriotisme : Cause principale de la mauvaise gouvernance en Afrique noire**

Que dire du patriotisme des pays d'Afrique noire lorsqu'il se retourne contre ses propres enfants empêchant l'unité des peuples noirs. Le patriotisme déguisé en vices est le plus tangible en Afrique noire. Nous en voulons pour preuves les crises identitaires et les coups d'État militaires faits souvent au nom du patriotisme. À cela s'ajoute les détournements de fonds publics justifiés la majeure partie du temps par des luttes et

contributions menées dans l'intérêt de la patrie. Ces détournements de deniers publics deviennent une forme de récompense pour le patriote corrompu.

## **2.1. Le patriotisme ethno-xénophobe comme moyen de légitimation du pouvoir politique en Afrique noire**

Le fait patriotique en Afrique noire est perverti. De manière extrême, l'on peut le qualifier « de patriotisme de trompe-l'œil » (S. Diakité, 2014, p. 441) ; un patriotisme faux et mensonger d'ailleurs, qui finit par muter en patriotisme ethno-xénophobe. Il s'agit d'un patriotisme basé sur la discrimination des ethnies et du rejet des non-nationaux ou étrangers. L'ethno-xénophobe patriotique se concrétise par la division des enfants de la patrie-mère et la désunion de l'africain noir. Ce genre de patriotisme ne peut occasionnellement conduire en aucun cas à l'union des africains dans la mesure où les enfants de la patrie-mère ne semblent pas s'aimer.

Actuellement, la majorité des africains noirs préfèrent se méfier du mot patriotisme. Son invocation suffit pour que les regards fusent de partout. L'on a tendance à percevoir en lui les intérêts masqués d'une minorité de personnes. Le cas ivoirien sert d'exemple. La pratique du patriotisme durant ces toutes dernières années après la mort du père de l'indépendance le président Felix Houphouët Boigny constitue un patriotisme d'intérêts « fondée sur des motivations lucratives » (D. Yveline, 2006, p. 125). La lutte patriotique est fondée uniquement que sur le bien matériel. L'exemple fut avec le mouvement de la galaxie patriotique. La lutte des jeunes patriotes n'était qu'une question « d'argent où chacun cherchait à s'enrichir aux dépens de la république » (D. Yveline, 2006, p. 112). La république devient dans cette condition une vache à lait où les patriotes viennent s'enrichir. À preuve contraire, ce genre de patriotisme continue de se perpétuer en Côte d'Ivoire et dans certains pays d'Afrique noire. Cela intervient couramment lorsque les élites politiques veulent accéder au pouvoir ou dans le cas échéant légitimer leur règne illégitime.

Ainsi, « la mobilisation patriotique[en Côte d'Ivoire et même en Afrique noire] ne constitue qu'un enjeu de pouvoir, une rhétorique de lutte sur le pouvoir » (D. Gadou et al, 2014, p. 121). La justification de ce fait fut la crise ivoirienne (2002-2011), où l'on a connu l'existence d'une diversité de mouvements patriotiques qui se réclamaient de défendre l'intérêt général de la patrie dans leurs différents discours. Et pourtant l'idée était fautive dans les faits. Pour preuve la division des ethnies et la chasse aux étrangers les accusant de complot contre l'autorité de l'État ou de sécessionnistes furent leur slogan. Parmi eux, l'on peut citer les mouvements patriotiques loyalistes notamment le COJEP (Congrès Panafricain pour la Justice et l'Égalité des Peuples) et le patriotisme pentecôtiste » (M. Miran-Guyon, 2015, p. 63). Ces mouvements patriotiques défendaient la thèse d'une épuration de la nation des étrangers assimilés aux burkinabés provenant du nord du pays et majoritairement musulmans. Seul le vrai ivoirien de père ivoirien et de mère ivoirienne pour ces mouvements patriotiques devrait exister.

La réaction du Nord ne s'est pas fait attendre. « Le mouvement patriotique dénommé MPC (Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire) » (M. Miran-Guyon, 2015, p. 70.) composé majoritairement d'intellectuels et d'illettrés nordistes s'est formé dans le but de contrer de telles menaces. Mais très vite, un tel mouvement patriotique s'est mué en patriotisme vicieux commettant le massacre de certaines populations ainsi que le pillage des biens publics et privés. Cela a pris fin avec l'accord politique de 2007 signé à Ouagadougou donnant ainsi l'opportunité aux leaders des mouvements patriotiques d'accéder aux différents privilèges du pouvoir politique pour ceux qui n'y étaient pas encore parvenus ou de consolider le règne des dirigeants présents aux prix de la division des ivoiriens et de la guerre religieuse opposant musulmans et chrétiens. La division du peuple a permis aussi aux dirigeants politiques en place de masquer leurs incompétences à l'exercice du pouvoir politique et à pourvoir aux attentes de leurs concitoyens. Ce qui a sans doute fait comprendre à l'ivoirien les intérêts individuels que cachaient en réalité ces mouvements patriotiques. À vrai dire, la lutte n'était pas de nature à favoriser le bonheur de la patrie, mais conduire à sa ruine en la malmenant de différentes manières à travers la crise identitaire, le pillage des ressources publiques et privées. Ce modèle de patriotisme est contraire au patriotisme vrai. Le patriotisme vrai « n'est pas à rechercher sur les lèvres ni dans les muscles, mais dans le cœur [par un] comportement républicain, sans cesse guidé par l'amour et l'intérêt de la patrie » (F. Kadjo Abo, 2005, p. 8). En déphasage avec le patriotisme vrai, alors nous pouvons

affirmer l'échec du patriotisme en Côte d'Ivoire et par ricochet dans les autres pays d'Afrique noire. Il suffit que le règne de l'homme politique en Afrique noire soit menacé ou qu'il soit incapable d'accéder au pouvoir politique de manière légale pour qu'il crie au sursaut patriotique. D'ailleurs, le sursaut patriotique est pris maintenant comme valeur de référence pour légitimer le tripatouillage des constitutions et les coups d'État militaires dans les pays d'Afrique noire.

## **2.2. Le tripatouillage des constitutions et les coups d'État militaires : Des pratiques antipatriotiques**

Le mot tripatouillage existe dans les pays d'Afrique francophones. Il est régulièrement utilisé dans le cadre de modification des constitutions par certains dirigeants désireux de sauvegarder leurs intérêts personnels, en particulier son maintien au pouvoir par le prolongement de son mandat à travers la levée des verrous de limite d'âges ou de durée de mandats. Ces modifications souvent controversées se sont accrues depuis 2000. De fort belle manière, l'on peut citer « le Comores en 2018 où une révision de la constitution a permis au président Azali Assoumani de se représenter et d'être réélu dans des conditions frauduleuses, le Rwanda en 2015 avec le maintien au pouvoir du président Paul Kagamé, le Cameroun en 2008 avec le règne à vie du despote Paul Biya » ([www.cairn.info](http://www.cairn.info) » revue-d'économie-politique consulté le 23 juillet à 12h 21min). Cette liste non exhaustive pourrait s'allonger selon les appétits politiques des dirigeants des pays d'Afrique noire.

De ce constat, un vent nouveau s'abat actuellement sur les pays d'Afrique noire à l'image de celui des années d'indépendance. Il s'agit de la manipulation ou du tripatouillage des constitutions. Ces lois fondamentales qui fondent le vivre ensemble des citoyens sont souvent modifiées sans leurs consentements à travers l'assemblée nationale avec des parlementaires corrompus à la solde de l'exécutif. Les plus gentils, quant à eux, préfèrent organiser des referendums pour légitimer la modification de la constitution. De tels referendums sont la plupart du temps corrompus avec des bourrages d'urnes faisant ainsi parler la majorité du peuple sans son consentement.

Si dans les pays développés, l'on modifie les constitutions pour assurer l'intérêt général du pays ou le bonheur des citoyens, les constitutions des pays d'Afrique noire sont modifiées dans l'intérêt des autorités politique et administrative. Il s'agit pour les autorités de s'éterniser aux affaires. La raison de cette éternité est de bénéficier toujours des privilèges du pouvoir. Et lorsque cette même constitution parvient à tourner à leur désavantage selon le flux des contingences, les mêmes autorités qui l'avaient modifiée s'en prennent une fois de plus à la tricoter. Les arguments avancés pour défendre leurs actes d'intérêts privés sont des propos patriotiques à savoir assurer « l'unité de la patrie pour éviter qu'elle replonge dans des crises politiques et sociales à la suite des élections » ([www.cairn.info](http://www.cairn.info) » revue-d'économie-politique consulté le 26 juillet à 9h 45min) ou continuer l'œuvre de développement de la patrie que les pseudo-autorités ont déjà commencé. De tels arguments en réalité leur sont bénéfiques dans la mesure où ils permettent aux dirigeants en place de conserver le pouvoir politique et d'être considérés comme des dignes fils de la patrie qui se soucient de sa bonne gestion et de son développement. Ce tripatouillage des constitutions à l'intention patriotique masquée d'intérêts privés fait des constitutions des pays d'Afrique noire les moins importantes à l'égard de celles des pays occidentaux. Elles sont ni respectées par les dirigeants politiques ni par les citoyens. Les constitutions des pays d'Afrique noire se trouvent plusieurs fois foulées aux pas à travers leur tricotage.

Eu égard à ce qui précède, l'on peut se demander à quoi servent les constitutions des pays d'Afrique noire. Pour preuve qu'elles sont la plupart du temps écrites et jetées à la poubelle par des dirigeants prêts à avancer diverses arguments patriotiques fallacieux pour s'éterniser au pouvoir. Les différentes constitutions au lieu qu'elles soient source de bonheur pour les pays d'Afrique noire deviennent au contraire la base de ses malheurs. Cela est souvent à l'origine des tensions politiques alimentées par des soulèvements ou manifestations de l'opposition et de la société civile. Ces différentes manifestations qui trouvent leurs sources dans les crises constitutionnelles sur le continent noir finissent plusieurs fois à se solder par un coup d'État militaire.

Les coups d'État militaires en Afrique noire, en plus de trouver leurs essences dans les crises constitutionnelles, sont maintenant l'acte patriotique de bon nombre de militaires. Le cas malien avec « la fin du règne d'Ibrahim



Boubacar Keita (président élu démocratiquement) par un coup d'État militaire » ([www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com) consulté le 12 Août 2021 à 18h56 min) fut justifié par les mutins et certains maliens d'acte patriotique héroïque, en ce sens qu'ils pensaient à la fin de la mauvaise gestion politique et économique au profit de la bonne gouvernance. Les mutins promettaient à leurs concitoyens de répondre aux revendications politique, économique et sociale. Mais en vérité, cela n'a été qu'une illusion au regard des différentes souffrances qu'endurent les citoyens maliens pris dans les mailles du terrorisme, de la crise politique, économique et sociale. Le Mali n'est pas le seul pays à connaître de tels coups d'État militaires aux intérêts patriotiques égoïstes. Le discours du président de la cour suprême guinéenne lors de l'investiture du président de la transition vient en appui pour justifier la récurrence des coups d'État militaires fait au nom du patriotisme :

La conscience de ces responsabilités patriotiques aiguës par tant de souffrances vécues dans un silence de trouble, l'écho assourdissant de la misère et l'explosion dévastatrices des disputes politiques, a amené les forces armées à accomplir leur mission à la fois historique et morale de contribuer à la réalisation des aspirations et fondamentales, à la quiétude et à la restauration de la justice, de la paix et de la sécurité. Le 5 septembre 2021 vient s'inscrire dans le registre de l'histoire guinéenne. L'espérance d'être une ère nouvelle pour le bonheur du peuple de Guinée qui souhaite renouer avec les vraies valeurs africaines de dialogue fécond, de paix, de solidarité, de justice et de travail qui constitue l'indestructible fondation de notre beau pays. Nous sommes tous d'accord que dans le principe, la prise de pouvoir d'Etat par un moyen autre que celui des urnes n'est pas l'idéal. Mais il faut admettre que certaines circonstances historiques particulières, face au désespoir généralisé et à l'impasse politique entraînée par une crise profonde des valeurs républicaines, les forces organisées de la nation, y compris l'armée, peuvent par un sursaut patriotique décider de s'insurger et s'opposer, à l'illégitimité, à l'absence de démocratie et au risque d'éclatement de l'unité nationale. Vous l'avez fait avec courage, mesdames et messieurs les membres des forces armées, avec l'ambition affirmée de construire avec tous vos compatriotes, sans exclusif, une Guinée plus solidaire, un avenir meilleur pour toutes les Guinéennes et tous les Guinéens en vue de renforcer la cohésion sociale, de conduire la destinée de notre pays vers le recul de la pauvreté, en offrant plus d'opportunité à chacun. C'est avec une liesse débordante que toutes les couches sociales ont accueilli l'avènement du CNRD [Comité National du Rassemblement pour le Développement] parce qu'il représente la rupture. ([www.opera.news.com](http://www.opera.news.com) consulté le 02 octobre 2021 à 15 h 24 min 07 s).

Ainsi le coup d'État militaire fut justifié par les militaires et certaines autorités politique et administrative comme acte de bravoure patriotique censé promouvoir l'intérêt général. En plus de la Guinée, l'on peut citer « le Tchad avec le coup d'État constitutionnel orchestrés par les militaires au nom de la défense de la patrie après la mort d'Idriss Deby Itno ; le Zimbabwe avec la fin du règne de l'ère Robert Mugabe jugé autoritaire par les militaires et le peuple » ([www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com) consulté le 9 septembre 2021 à 18h56 min). Les militaires après l'avoir chassé du pouvoir politique à la grande satisfaction du peuple ont fini par instaurer un régime politique autoritaire fait de violation massive des droits de l'homme. De ce fait, le tripatouillage des constitutions et les coups d'État militaires constituent des actes d'intérêts privés opposés au patriotisme vertueux. Ces actes commis au nom du patriotisme révèlent sa perversion dans les pays d'Afrique noire. Ce genre de patriotisme ne peut que conduire à la mauvaise gouvernance. Cela se perçoit par les détournements de fonds publics.

### **2.3. Les détournements des deniers publics comme un désintéressement à l'égard de la patrie**

Comment comprendre que des patriotes qui affirment aimer affectueusement leurs patries parviennent-ils à vider les caisses de l'État pour ensuite les faire stocker dans les pays étrangers ? C'est quoi le patriotisme pour eux ? Détournés les fonds publics à leur propre profit laissant ainsi les autres citoyens mourir de faim et de maladies ? Seul le patriotisme vicieux aux intérêts privés peut justifier une telle pratique. Et pourtant, telle est l'une des réalités du patriotisme en Afrique noire. En clair, le patriotisme tel que pratiqué en Afrique noire n'est que celui des intérêts privés à travers le vol des deniers publics. Cela montre la haine et le désintéressement que nous avons pour notre patrie. Si nous l'aimons alors, pourquoi voler ses fonds

sachant que cela peut engendrer une crise économique aux conséquences graves. Aimer quelque chose demande à prendre soin d'elle. Il ne s'agit pas de la détruire, mais la chérir, la rend belle et agréable. Le patriote qui prend soin de la patrie ne peut cautionner les détournements des deniers publics ; car conscient que la corruption fait partir des actes destructibles de la patrie. Mais cela peut arriver lorsque le patriote fait du faux patriotisme, proclamé du bout des lèvres. Les détournements de l'argent de la république traduisent réellement l'égoïsme patriotique. Cette pratique basée sur les intérêts privés retarde le développement économique des pays d'Afrique noire. Elle entretient « la misère dans les consciences des citoyens et problématise le développement de l'État et de l'homme » (L. Ayissi, 2008, p. 03).

En 2007, « une étude du comité catholique contre la faim et pour le développement évaluait entre 100 et 180 milliards de dollars les avoirs détournés par des dirigeants au cours des dernières décennies » ([www.transparency.org](http://www.transparency.org) »news » citizens, consulté le 12 octobre 2021 à 06 h15 min). Alors que cet « argent pourrait servir, au fil des années, à de nombreux africains noirs qui ont un niveau d'études acceptables de travailler plutôt que de vivre chez un parent » (F. T. Ehui, 2002, p. 133). Les détournements de fonds publics par bon nombre de patriotes montrent véritablement leurs vices patriotiques : l'égoïsme, la haine et le non-respect de la patrie. Certains patriotes possèdent des grosses voitures payées à la solde de l'État grâce aux détournements de fonds publics. Entre-temps, des citoyens « sont privés de leurs besoins les plus élémentaires et vont se coucher chaque nuit en ayant faim en raison de la corruption, alors que les puissants et les corrompus jouissent d'un train de vie somptueux et extravagant en toute impunité » (José UGAZ, extrait du discours intitulé : Impact de la corruption sur les gouvernances, un problème de fond et une menace, disponible sur le site web [www.transparencyinternational.org/...](http://www.transparencyinternational.org/)/José\_Ugaz, consulté le 16 Septembre 2021 à 10h) . En clair, la vie luxueuse constitue une entrave à l'essor du patriotisme vertueux dans l'optique qu'elle finit toujours par dénaturer l'âme du patriote qui est plus accroché à l'intérêt privé plutôt que général. Si la pratique du patriotisme en Afrique noire s'érode dans la mauvaise gestion du pouvoir politique alors, nous trouvons solutions dans une lecture de Montesquieu.

### **3. L'IDÉAL PATRIOTISME CHEZ MONTESQUIEU : UNE CONDITION DE LA BONNE GOUVERNANCE OU DU DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE NOIRE**

La bonne gouvernance longtemps exigée aux pays d'Afrique noire par les institutions internationales financière et politique notamment le Fonds Monétaire International(FMI) et l'Union Européenne (UE) ne peut réellement s'appliquer si elle n'est pas affiliée à l'idéal patriotisme de Montesquieu. Elle serait invoquée dans les discours publics et privés sans faire l'objet d'une réelle application. La responsabilité revient aux citoyens des pays d'Afrique noire d'opter pour un patriotisme vertueux capable de privilégier la bonne gouvernance axée sur l'intérêt général de la patrie. Il s'agit de faire le choix du patriotisme vrai fondé sur les valeurs vertueuses.

#### **3.1. L'amour de l'égalité comme valeur sûre pour instaurer la démocratie et l'État de droit**

L'amour de l'égalité comme valeur qui provient de la vertu politique peut aider les pays d'Afrique noire à instaurer la démocratie et l'État de droit. D'ailleurs, l'égalité que défend le patriotisme vertueux est plus propre à la démocratie qu'au despotisme. Elle dérive de la vertu politique qui est le principe de la république démocratique. Or, la vertu politique est celle qui fonde le patriotisme vertueux. Cela laisse signifier qu'opter pour le patriotisme vertueux qui est l'idéal patriotisme de Montesquieu revient à faire le choix des principes démocratiques et d'État de droit. Ces valeurs sont consubstantielles à la vertu politique qui fonde le patriotisme vrai.

L'amour de l'égalité entre les citoyens exige en réalité une politique vertueuse ou modérée liée à la séparation des pouvoirs d'État. Sans ce fait, l'égalité fait place à l'inégalité politique et juridique. Les différents pouvoirs à savoir l'exécutif, le législatif et le judiciaire doivent être autonomes dans leurs différentes décisions afin

d'assurer l'égalité entre les citoyens. La discrimination entre dirigeants et dirigés qui se fait souvent au niveau des procédures judiciaires dans les pays totalitaires parviennent à ne plus exister. Chacun se doit de répondre de ses actes devant les différentes juridictions compétentes capables d'assurer des procès équitables. L'équitable procès, en plus de favoriser l'égalité juridique entre citoyens, assure convenablement la liberté politique et individuelle grâce au non-cumul des pouvoirs d'État. Ces valeurs deviennent une fiction « lorsque, dans la même personne ou dans le même corps de magistrature, la puissance législative est réunie à la puissance exécutive » (Montesquieu, 2013, p. 207). Aussi, « il n'y a point de liberté; parce qu'on peut craindre que le même monarque ou le même sénat ne fasse des lois tyranniques pour les exécuter tyranniquement » (Montesquieu, 2013, p. 208). Autrement dit, la législation des lois d'intérêts privés contredisant les libertés fondamentales des citoyens existe dans les gouvernements de mauvaise gouvernance où les pouvoirs d'État sont cumulés dans la main d'une seule personne. Montesquieu renchérit :

Il n'y a point encore de liberté si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutive. Si elle était jointe à la puissance législative, le pouvoir sur la vie et la liberté des citoyens serait arbitraire: car le juge serait législateur. Si elle était jointe à la puissance exécutive, le juge pourrait avoir la force d'un oppresseur. Tout serait perdu, si le même homme, ou le même corps des principaux, ou des nobles, ou du peuple, exerçaient ces trois pouvoirs: celui de faire des lois, celui d'exécuter les résolutions publiques, et celui de juger les crimes ou les différends des particuliers (Montesquieu, 2013, p. 208).

En s'appuyant sur les propos de Montesquieu nous reconnaissons que la liberté considérée comme l'une des valeurs fondamentales de l'existence humaine recommande dans tous les régimes politiques la séparation des pouvoirs d'État. Cela demande de prime abord l'amour de l'égalité entre les citoyens. Lorsque les gouvernants et gouvernés ont l'amour de l'égalité, alors le pouvoir politique devient modéré. La modération du pouvoir politique grâce à l'égalité permet à la bonne gouvernance d'être un fait existant. L'État parvient à l'harmonie ou la paix. Car l'égalité permet d'affirmer « l'égale dignité des hommes, leur fraternité » (G. Puppink, 2018, p. 180.) Elle « permet le respect de la dignité humaine » (G. Puppink, 2018, p. 184). L'égalité dans cette condition peut aider les sociétés d'Afrique noire à vivre dans la paix ou l'harmonie par le respect de la dignité humaine. Elle contribue pour ainsi dire à éradiquer les violences politiques et sociales qui trouvent souvent leurs sources dans la marginalisation des citoyens basés sur l'ethnie, la classe sociale ou les partis politiques. L'égalité aide à surmonter les considérations individualistes pour tendre vers l'humain. Elle « consiste à faire abstraction des différences afin de laisser apparaître l'être humain en chacun » (G. Puppink, 2018, p. 184)

Ainsi l'amour de l'égalité vraie reste la voie sûre pour les pays d'Afrique noire de remédier à la discrimination négative notamment le tribalisme et la xénophobie. Elle aide à renouer avec les principes de la bonne gouvernance. Le choix de l'égalité vraie par les pays d'Afrique noire les conduit vers les sentiers de la démocratie et l'État de droit. Cela assure le respect de la dignité humaine, l'harmonie ou la paix et la sécurité juridique. « Les représentants élus sont tenus au respect des règles juridiques supérieures » (J. Chevalier, 2017, p. 153). La primauté est pour ainsi dire accordée « à l'individu dans l'organisation sociale et politique » (J. Chevalier, 2017, p. 53). En plus desdits avantages, la possibilité s'offre aux États d'Afrique noire de lutter contre la corruption et de promouvoir la justice sociale par la valorisation de la vie frugale ou modérée.

### **3.2. La frugalité : Un moyen d'endiguer la corruption dans les finances et de promouvoir la justice sociale**

L'idéal patriotisme de Montesquieu exige comme mode de vie la frugalité. Elle s'oppose à la maxime du corrompu qui est celle-ci : « Avoir, c'est être, et n'avoir pas, ce n'être pas » (L. Ayissi, 2008, p. 03). L'avoir considéré comme le credo du corrompu n'a aucune considération extrême dans la vie des individus frugaux. Ils aspirent à une vie spirituelle fondée sur la vertu. Elle est pour les individus frugaux la valeur de leur conduite politique, économique et sociale. Les vices économiques notamment les détournements des deniers publics sont absents dans la vie des individus frugaux. La transparence et l'honnêteté sont les valeurs qui fondent leur gestion des deniers publics. La frugalité permet à moins considérer les richesses. Elle demande le respect de l'ordre social que le corrompu n'aime pas à respecter d'ailleurs. L'acte corruptible du



corrompu vise souvent à passer d'une classe sociale inférieure à une classe sociale supérieure. Le superflu ou la vie luxueuse est celui qui domine la conscience du corrompu. Il considère l'argent comme un veau d'or, un dieu adoré, une fin en soi, le but de toute vie. Réussir sa vie pour le corrompu consiste à posséder toujours plus, en n'étant jamais satisfait de sa situation. La vie frugale, quant à elle, se base sur les biens fondamentaux (logement, nourriture, vêtements et santé). Elle implique d'une certaine manière le déni des plaisirs liés au luxe et au superflu tout en satisfaisant les besoins de base. Cela recommande des dépenses ou des achats raisonnables et l'évitement de gaspillage.

Eu égard à ce qui précède, la frugalité permet d'éradiquer la corruption dans les finances publiques liée à la vie luxueuse. Elle peut aider les pays d'Afrique noire à parfaire leur économie en la débarrassant des crises économiques liées souvent à la corruption. Elle contribue aussi à faire promouvoir la justice sociale.

La justice sociale que la frugalité fait adopter est plus économique que d'être culturelle. Elle est relative à la réduction des inégalités économiques entre les différentes classes sociales notamment politique, administrative et privée. La réduction des inégalités économiques vise à permettre « aux autres d'avoir le nécessaire pour vivre » (Montesquieu, 2013, p. 291). Les individus concernés sont les défavorisés et les plus démunis. Leurs conditions économiques d'extrême pauvreté les privent des biens fondamentaux. Ils meurent souvent de maladies, de faim, de manque de logement, faute de moyens financiers. C'est pourquoi nous exigeons une justice sociale économique.

Mais la justice sociale économique n'est possible qu'à condition que les classes sociales favorisées notamment les autorités politiques et administratives parviennent à réduire leur train de vie luxueuse qui occasionne souvent la corruption. La réduction du luxe par les différentes autorités donne l'opportunité d'octroyer le superflu à la classe sociale défavorisée et à la plus démunie afin de mieux les aider à mener une existence humaine digne de nom en accédant aux biens fondamentaux. Cela aide à réduire leur condition de vie d'extrême pauvreté. Pour ce faire, il faut que les autorités renouent avec la vie frugale au détriment de la vie luxueuse, qui s'oppose souvent à une justice sociale économique. Le luxe s'acquiert souvent à travers l'inégalité économique basée sur l'exploitation des classes sociales misérables. Le luxe « est toujours en proportion avec l'inégalité des fortunes. Si, dans un État, les richesses sont également partagées, il n'y aura point de luxe ; car il n'est fondé que sur les commodités que l'on se donne par le travail des autres » (Montesquieu, 2013, p. 76). Dès lors, « le moyen le plus efficace d'alléger la misère humaine [les défavorisés et les plus démunis] serait donc de diminuer le luxe, et même de le supprimer » (A. Schopenhauer, 1909, p. 98). La suppression du luxe dans la classe sociale privilégiée notamment celle des autorités politiques et administratives au profit de la vie frugale peut aider les pays d'Afrique noire à lutter contre la corruption et à promouvoir la justice sociale économique en faveur des défavorisés et des plus démunis.

## CONCLUSION

L'essor de la bonne gouvernance en Afrique noire demande au préalable l'amour des africains pour leur propre patrie. Il s'agit d'un patriotisme vertueux préoccupé par la bonne gestion de la patrie et non plus sa mauvaise gestion. Les africains noirs doivent comprendre la nécessité d'aimer leur patrie en prenant soin d'elle. Cette prise de conscience de la part des africains noirs peut mieux favoriser la bonne gouvernance dans leurs pays respectifs. Telle est l'idée principale de l'idéal patriotisme de Montesquieu. Il s'agit de favoriser la bonne gouvernance de la patrie à travers les valeurs patriotiques. Cela permet de congédier l'intérêt particulier au profit de l'intérêt général. De ce fait, il y a bon espoir pour les africains noirs à faire du patriotisme vertueux leur préoccupation essentielle. Il permet à la fois de favoriser la bonne gouvernance et l'union des peuples d'Afrique noire. L'exemple fut avec Montesquieu, à la fois « patriote français et Européens » (J. Starobinski, 1998, p. 26). Le patriotisme ne doit plus être une pratique de mauvaise gouvernance. Bien au contraire, il doit conduire à faire promouvoir les valeurs de la bonne gouvernance dans les pays d'Afrique noire en mettant fin à l'arbitraire politique, les coups d'État militaires, la corruption dans les finances publiques et le tripotage des constitutions politiques.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABO Fodjo Kadjo, 2005, *Pour un véritable réflexe patriotique en Afrique : Le cas ivoirien*, Nouvelle édition, Paris, L'Harmattan.
- AYISSI Lucien, 2008, *Corruption et Gouvernance*, Paris, L'Harmattan.
- CICÉRON, 1994, *Des devoirs*, in *De la vieillesse, de l'amitié, des devoirs*, Paris, Garnier-Flammarion.
- COMTE-SPONVILLE André, 1995, *Petit traité des grandes vertus*, Paris, PUF.
- CHEVALIER Jacques, 2017, *L'État de droit*, Paris, LGDJ.
- DIAKITÉ Samba, 2014, *Philosophie et contestation en Afrique : Quand la différence devient un différend*, Bouaké, IRDA.
- DREI Henri, 1998, *La vertu politique : Machiavel et Montesquieu*, Paris, L'Harmattan.
- ÉHUI Felix T., 2002, *L'Afrique noire : De la superpuissance au sous-développement*, Abidjan, NEI.
- JANKELEVITCH Vladimir, 1986, *Les vertus et l'amour Traité des vertus II Tome I*, Paris, Flammarion.
- GADOU Dakouri et al, 2014, *Conditions pour la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire*, Barcelona, institut catalane International Per la pau.
- MIRAN-GUYON Marie, 2015, *Guerres mystiques en Côte d'Ivoire : Religion, patriotisme, violence (2002-2013)*, Paris, Karthala.
- MONTESQUIEU, 2013, *De l'esprit des lois*, Anthologie, Paris, GF Flammarion.
- MONTESQUIEU, 2014, *Mes pensées*, Paris, Gallimard.
- PUPPINCK Grégor, 2018, *Les droits de l'homme dénaturé*, Paris, Les Éditions du Cerf.
- SCHOPENHAUER Arthur, 1909, *Éthique, Droit et politique*, Trad. Fr. Auguste Dietrich, Paris, Édition Félix Alcan.
- STAROBINSKI, 1998, *Montesquieu par lui-même*, Paris, Éditions du seuil.
- YAO-Edmond Kouassi « Quel est le sens de l'engagement patriotique aujourd'hui ? Hegel et Habermas pour éclairer le cas ivoirien » in *revue de philosophie et de culture*, le Korè, numéro 38, Abidjan, 2007, pp. 54 -70.
- YVELINE Déverin, 2006, *La crise ivoirienne ; Une bonne affaire*, Pambazuka, new numéro.

### Webographie

- José UGAZ, extrait du discours intitulé : *Impact de la corruption sur les gouvernances, un problème de fond et une menace*, disponible sur le site web [www.transparencyinternational.org/.../José\\_Ugaz](http://www.transparencyinternational.org/.../José_Ugaz), consulté le 16 Septembre 2021 à 10 h 12min.
- [www.opera.news.com](http://www.opera.news.com), consulté le 02 octobre 2021 à 15 h 24 min.
- [www.cairn.info](http://www.cairn.info) » revue-d-économie-politique, consulté le 26 octobre 2021 à 9 h 45min. [www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com), consulté le 09 Novembre 2021 à 18 h56 min.
- [www.transparency.org](http://www.transparency.org) »news » citizens, consulté le 12 décembre 2021 à 06 h15 min.